

Fonds d'initiatives climatiques Manuvie

Enregistré • Performances au 31 juillet 2022 • Actifs au 31 mai 2022

Vue d'ensemble

Renseignements sur le Fonds

Équipe de gestion: Équipe Gestion des actions fondamentales

Date d'inscription: 4 mai 2021

Actif géré¹: 55,20 M\$

Périodicité des distributions²: Annuel

Nombre de placements: 35

Frais de gestion: 0,72 %

Placement minimum: 500 \$ initial; 25 \$ PAC

Statut du fonds: Ouvert

Profil de risque: Modéré



Caractéristiques des actions

Ratio C/B	25,67
Ratio C/VC	4,31
Ratio C/FT	15,44
RCP	30,41 %
Cap. bours. moy.	121,95 G\$
Rendement en dividendes	1,34 %

Codes de fonds (MMF)

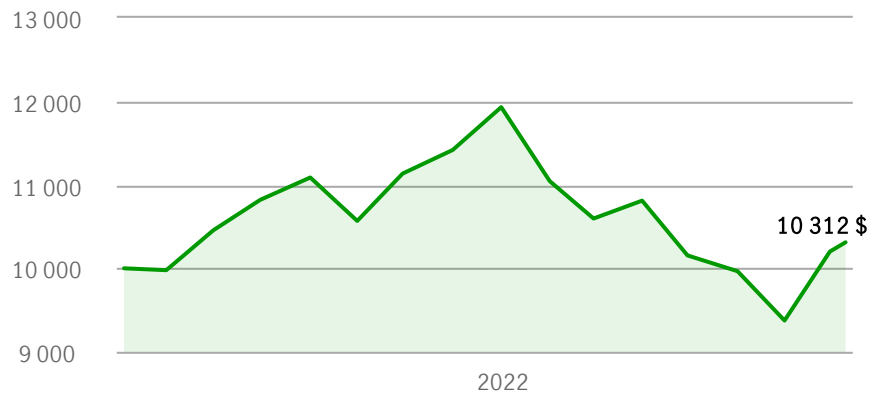
Séries	FE	FM2	FM3	FSR	NL
série Conseil	8562	8762	8862	8462	—
série Conseil - DCA	28562	—	—	—	—
série F	—	—	—	—	8662
série F - DCA	—	—	—	—	28662
série FT6	—	—	—	—	8062
série T6	8362	8754	8854	8454	—

Pourquoi investir

- Géré par l'équipe des actions fondamentales de Manuvie
- Recherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de participation mondiaux d'émetteurs dotés d'un solide avantage concurrentiel qui sont également des chefs de file dans leur contribution positive à l'atténuation des changements climatiques.
- L'équipe utilise une approche d'investissement fondamentale ascendante en mettant l'accent sur la création d'un portefeuille aligné sur l'objectif climatique de l'Accord de Paris pour maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et en poursuivant les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels.

Performance

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création du Fonds³



Rendement annuel (%)

Le rendement ne peut être présenté qu'un an après la création du Fonds.

Rendements composés (%)

1 mois	3 mois	6 mois	Année actuelle	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	Création
8,82	0,46	-7,63	-14,49	-5,72	—	—	—	—	—	1,06

Gestion

Conseiller en valeurs:

Équipe Gestion des actions fondamentales



Patrick Blais



Steve Belisle



Cavan Yie

Distributions annuelles²

	Revenu	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total
2021	0,00 \$	0,00 \$	0,04 \$	—	0,04 \$

Réduction des frais de gestion⁴

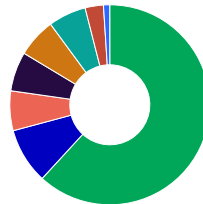
Valeur de l'actif du compte par ménage	Tous les placements admissibles
De 250 000 \$ à 499 999 \$	2,50 points de base
De 500 000 \$ à 999 999 \$	5,00 points de base
De 1 M\$ à 4,9 M\$	7,50 points de base
De 5 M\$ à 9,9 M\$	10,00 points de base
10 M\$ et plus	12,50 points de base

10 principaux actifs (%)⁵

1. Microsoft Corp. Com	6,97
2. Danaher Corp. Com	4,47
3. Visa Inc. Com Cl A	4,06
4. CSX Corp. Com	3,99
5. Oracle Corp. Com	3,92
6. Aptiv PLC Ord Usd0.01	3,59
7. Adobe Inc. Com	3,55
8. Johnson Controls International PLC Shs	3,52
9. S&P Global Inc.	3,41
10. Lowe's Cos. Inc. Com	3,35

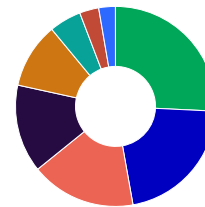
Répartition du portefeuille

Répartition géographique (%)



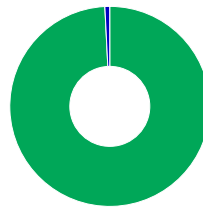
61,83	États-Unis
9,01	Irlande
6,41	Pays-Bas
6,37	Canada
6,30	France
6,11	Royaume-Uni
2,96	Allemagne
1,02	Japon

Répartition sectorielle (actions) (%)



25,76	Informatique
21,45	Industriels
16,99	Soins de santé
14,23	Consommation discrétionnaire
10,57	Services Financiers
5,20	Produits de consommation courante
3,10	Services de communication
2,69	Utilitaires

Répartition des actifs (%)



99,21	Actions
0,79	Liquidités et équivalents

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site gpmanuvie.ca

1. Toutes catégories et séries confondues. Actifs en date du 30 juin 2022.
2. Les distributions ne sont pas garanties et leur montant peut varier. Si les distributions versées par le fonds sont plus élevées que le rendement du fonds, votre placement initial diminuera. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement d'un fonds. Vous pouvez aussi recevoir des distributions sous forme de remboursement de capital. Veuillez consulter votre fiscaliste relativement aux incidences fiscales des distributions. Pour obtenir plus de renseignements sur la politique d'un fonds en matière de distributions, consultez l'aperçu du fonds et le prospectus.
3. Le taux de rendement indiqué ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future ou du rendement des placements.
4. Les épargnants détenant un placement minimum de 250 000 \$ dans des parts de fonds communs de placement Manuvie, de fonds communs de placement privés Manuvie et de Mandats privés de placement Manuvie (« placements admissibles ») dans un ou plusieurs comptes, selon l'actif total d'un groupe financier, ont droit à une réduction des frais de gestion applicables à ces fonds. Ces réductions sont versées sous forme de distributions aux épargnants (constituées d'abord des revenus nets et des gains en capital réalisés et, ensuite, de remboursements de capital) et sous forme de rabais pour les épargnants réalisant des placements dans les catégories de société Manuvie. Dans les deux cas, les réductions sont automatiquement réinvesties dans des parts ou des actions supplémentaires des séries pertinentes. Le montant du rabais ou de la distribution, selon le cas, est calculé en fonction de la valeur globale de la somme investie dans les placements admissibles, et à partir du premier dollar investi. Par groupe financier, on entend tous les comptes appartenant à un épargnant, à son conjoint ou à tout autre membre de sa famille immédiate qui réside à la même adresse et les comptes d'entreprise pour lesquels l'épargnant et tout autre membre du groupe financier détiennent véritablement plus de 50 % des actions avec droit de vote de la société. Les taux indiqués ne comprennent pas la taxe de vente harmonisée applicable. Un point de base (pb) équivaut à un centième de un pour cent et cette unité mesure la variation de la valeur d'un instrument financier.
5. Les titres en portefeuille peuvent changer. Il ne s'agit pas de recommandations d'acheter ou de vendre un titre.

La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les Fonds Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée (anciennement Gestion d'actifs Manuvie limitée). Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.